

Les Amis du Funiculaire de Besançon

Des idées pour
la gare haute...

Observent ...
Analyisent ...
Proposent ...

www.besancon-funiculaire.com



Vous allez surtout vous souvenir de demain ...

Les Amis du Funiculaire de Besançon Gare du Funiculaire, Rue du Funiculaire, 25000 Besançon

Plan d'entretien

Rappel de l'activité de l'AFB :

Fidèle à son engagement fondateur : mettre en œuvre toute action visant à voir un jour le Funiculaire en fonctionnement, et renforcée dans ses convictions par les résultats et les soutiens des sympathisants, l'association « les Amis du Funiculaire de Besançon » œuvre depuis 2005 pour la sauvegarde et la restauration du Funiculaire de Bregille.

Plus que jamais, le Funiculaire a besoin de nos actions afin d'éviter une nouvelle désaffection que pourrait générer la morosité économique actuelle et les frilosités budgétaires qui en découlent.

C'est ce constat qui justifie notre demande d'entretien et motive notre détermination.

Depuis notre création, notre programme est placé sous le signe de la « communication ». Nous devons démontrer, proposer, convaincre...

Démontrer l'intérêt patrimonial du Funiculaire.

Proposer des solutions d'intégration dans un schéma de valorisation de l'ensemble Funiculaire et aménagement de l'environnement de proximité.

Convaincre les parties prenantes de la viabilité d'un investissement en termes d'impact touristique, culturel et d'aménagement urbain.

Le point sur la gare haute

1 Rappel de la situation

En 1992, la gare haute du Funiculaire, désaffectée depuis 1987, est cédée par la ville à l'Office municipal HLM (aujourd'hui Grand Besançon Habitat). De 1993 au début de l'année 2016, la gare haute du Funiculaire est utilisée comme logement social « d'urgence » afin de reloger les familles nombreuses. Depuis 2004, elle était louée à la même famille. Dès 2005, des dégradations sur le bâtiment (à savoir la construction d'une terrasse en bois sur la voie et les quais à l'intérieur de l'abri) ont été constatées par Alexandre JURY, alors que l'association AFB était en cours de création.

Les rapports avec le locataire, qui avait en 2007 permis à l'association de visiter la machinerie du Funiculaire à plusieurs reprises, se sont rapidement dégradés, celui-ci nous interdisant tout accès au site dès 2008. A plusieurs reprises, l'association a alerté la ville et Grand Besançon Habitat sur le caractère dégradant des installations effectuées par le locataire. En 2011, la gare haute et la machinerie sont inscrites aux Monuments Historiques (la demande de protection ayant été formulée par l'association AFB en 2007).

En 2012, suite à une visite de M. le Maire en gare basse lors des Journées du Patrimoine, nous avons une nouvelle fois évoqué cette question. En novembre 2012, nous recevons un courrier de M. le Maire nous indiquant que des échanges étaient en cours avec Grand Besançon Habitat pour étudier à quelle échéance le bâtiment pouvait éventuellement être libéré de ses contraintes locatives afin de lui trouver une affectation qui soit plus en adéquation avec sa vocation patrimoniale.

Entre temps, le locataire de la gare haute a procédé à l'installation d'une « association » en gare haute, dénommée « Le Bunker », qui dissimulait des activités politiques douteuses.

Désireuse de faire avancer le dossier, l'association, en septembre 2015, adresse un courrier au Directeur de Grand Besançon Habitat, M. Yves DAOUZE, dénonçant les dégradations commises par le locataire sur le bâtiment en invoquant la protection de ce dernier aux Monuments Historiques.

Suite à une visite de M. DAOUZE sur les lieux, il a été exigé du locataire qu'il remette les lieux en état, faute de quoi une procédure contentieuse serait engagée. En janvier 2016, le locataire procéda alors au déblaiement des encombrants autour de la gare haute et au démontage de la terrasse sur la voie, restituant ainsi l'intégrité du site et déménagea dans la foulée.

Les échanges réguliers entre Grand Besançon Habitat et l'association AFB ont ensuite permis d'évoquer l'avenir du site. Ils ont également permis la mise à disposition du site à l'association qui l'a ouvert au public pour la première fois les 17 et 18 septembre 2016, dans le cadre des Journées du Patrimoine.

2 État des lieux actuel

Le 5 août 2016, une réunion à Grand Besançon Habitat est organisée entre M. DAOUZE, Directeur, M. JURY président de l'association AFB et M. DIGNAC, Secrétaire, à l'initiative de M. DAOUZE. Il en ressort les points suivants :

- **La gare haute est en très mauvais état** : il est impossible de la louer sans une réfection complète et une mise aux normes actuelles serait relativement coûteuse.
- **Grand Besançon Habitat se dit prêt à céder la gare haute** pour une somme correspondant au capital restant du bâtiment, soit environ 32 000 €.
- **La piste d'une cession du bâtiment reste privilégiée par GBH.**
- Idéalement, une décision doit être prise d'ici la fin de l'année.

L'association s'engage alors auprès de GBH à reprendre rapidement contact avec la Ville afin de lui évoquer la situation.

Il apparaît donc nécessaire, pour l'association AFB, d'évoquer au plus vite les pistes de réflexion qu'elle a développées autour de la réaffectation potentielle de la gare haute du Funiculaire, dont l'avenir lui semble indissociable de celui de la gare basse, restaurée par la Ville en 2007 et animée par l'association.

Dans le cadre d'un projet de valorisation du site, l'association AFB se positionne comme partie prenante, que ce soit dans son rôle d'apporteur d'idées ou également dans la recherche de financements privés permettant de soutenir le projet.

Avec le soutien de la Fondation du Patrimoine, l'association AFB est prête à lancer une campagne de crowdfunding susceptible de soutenir un projet de réhabilitation/réaffectation de la gare haute.

3 Le rachat et la réhabilitation de l'immeuble :

Étant donné la valeur résiduelle du bien (32 000 €), le rachat de la gare haute semble envisageable. Dans un souci de cohérence historique et fonctionnelle, il semble opportun que la Ville de Besançon se porte acquéreur du bâtiment, dans la mesure où elle est propriétaire du reste du site. En effet, l'inscription du site aux Monuments Historiques en protège l'intégralité (les deux gares, la voie et la machinerie) dans un souci de respect de l'intégrité. La récupération de la gare haute par la Ville, comme l'avait évoqué M. le Maire lui-même en 2012, semble donc un pré-requis indispensable au bon déroulement du projet, fût-il lointain.

Par ailleurs, GBH nous fait part des contraintes liées à la réaffectation de l'immeuble en locatif social, ce qui aurait pour but de bloquer tout processus de réaffectation patrimoniale durant plusieurs décennies.

La gare du haut se compose en fait de trois parties qui peuvent faire l'objet de traitement distinct, en fonction de la décision de fond sur le devenir de l'ensemble.

La gare elle-même : elle reçoit la voiture montante ou descendante et abrite les passagers pour l'embarquement et le débarquement. Elle est identique à la gare du bas, les travaux à prévoir sont sensiblement les mêmes.

Dans l'hypothèse d'une restauration de cette seule partie de la gare, elle pourrait alors recevoir la deuxième voiture restaurée pour une présentation statique et un maintien en état de conservation (on sait par ailleurs que le câble de traction n'existe plus sur les lieux).

La maison qui jouxte la gare : une partie en sous-sol abrite la machinerie, complète. La restauration de cet espace pourrait être menée dans l'esprit évoqué précédemment, en prenant en compte le caractère musée visitable. L'intérieur de l'immeuble, initialement dévolu à l'administration et au logement du gardien, devra être restauré en fonction des options d'affectation retenues. L'extérieur de l'immeuble serait restauré dans l'esprit de l'époque.

Le bâtiment annexe, initialement hangar du tram qui devait desservir Bregille, ne présente pas un intérêt majeur, si on ne l'intègre pas dans un concept d'affectation de l'ensemble « Gare du haut ».

4 L'affectation avec ou sans fonctionnement de l'appareil :

En préambule à toute réflexion sur l'utilisation de la gare du haut en complément de sa fonction de base technique, l'AFB considère incontournable le pré-requis qui impose que la réhabilitation d'un élément de patrimoine n'ait de sens que si elle intègre l'humain d'une manière concrète et mesurable. En clair, la conservation par la restauration doit servir aux personnes qui seront concernées de près ou de loin et non pas peser sur eux comme c'est toujours le cas en conservation « naphtaline ».

De ce fait, il ne nous semble pas réaliste d'envisager une restauration du même type que pour la gare du bas. **Remettre la deuxième voiture en état, statique dans sa gare, n'aurait de sens que dans le cas d'une étape intermédiaire clairement définie et justifiée.**

L'AFB préconise donc l'intégration de la restauration et de la mise en service du Funiculaire dans un plan global de valorisation de la zone immédiate de celui-ci, afin de constituer un pôle attractif.

5 Nos propositions pour la gare haute :

Au-delà sa fonction de base technique, l'immeuble pourrait être adapté à une utilisation commerciale de type : Restaurant-Musée « Le Funiculaire ». D'inspiration « Belle Epoque » l'espace serait alors étroitement lié au Funiculaire qui constitue l'attraction et justifie l'implantation de cette activité dans les lieux.

Un aménagement adéquat à une activité de ce type pourrait être réalisé à l'intérieur de l'immeuble principal, l'emplacement du hangar pourrait convenir à la mise en place d'une salle annexe, prolongée par une terrasse d'été.

L'ambiance générale est connotée « Belle Epoque ».

L'activité commerciale pourrait reposer sur une activité « bar-restaurant » de spécialités régionales, ou plus simplement : vitrine de produit régionaux.

Le Restaurant Musée **Le Funiculaire** :

« Plus que par sa carte, vous avez été séduit par l'originalité du concept qui vous invite aux voyages... Un voyage au sens physique en premier lieu car pour accéder au restaurant, vous devez d'emprunter le Funiculaire. Dès que vous êtes installé dans la voiture d'époque, vous sentez bien que vous allez aussi faire un voyage dans le temps... le wattman en «livré d'époque» referme les porte de bois verni, que déjà vous êtes dans une ascension douce dont le silence qui vous surprend, est seulement troublé par les grincements de la mécanique centenaire. »

Le lieu de restauration pourrait prendre place à l'étage de la gare haute. Le rez-de-chaussée, initialement dévolu à l'administration du Funiculaire (bureaux), au fonctionnement de la machinerie (poste de pilotage dont nous possédons la plupart des éléments) et aux passagers (salle d'attente), pourrait faire l'objet d'une restauration/restitution dans un aspect proche de

l'origine. Un petit espace muséographié, comprenant, entre autres, la maquette fidèle du funiculaire réalisée par Rail Miniature 25, pourrait être facilement aménagé dans l'ancienne salle d'attente.

6 Le ou les rôles de l'association :

Cette activité commerciale pourrait être placée sous la responsabilité d'une structure privée, et pourquoi pas sous la responsabilité de l'association qui dans le cadre d'un bail commercial contracté auprès du propriétaire, exploiterait la partie commerciale dans le respect du concept qu'elle défend elle-même comme incontournable pour le devenir du Funiculaire.

Elle pourrait également être gérée par une structure associative ou un ESAT qui contribue à l'insertion par le travail de jeunes handicapés.

En tout état de cause, le rôle de l'association demeure prioritairement la recherche de toute opportunité qui favorise la réhabilitation de l'ensemble. Notamment la recherche de partenaires qui dans ce « cas de figure » seraient partenaires commerciaux ou de sponsoring, mais aussi de partenaires institutionnels pour « financer notre concept ».

Dans son souci de rechercher l'expression citoyenne, l'association souhaite faire participer les habitants au travers de dispositifs tels que les CCH, en intégrant les élus et services au montage d'une opération de réflexion collective.

Perspectives pour le site « Beauregard »

7 Le Funiculaire et le site Beauregard :

Le Funiculaire est un « Trait d'Union » : le terme n'est pas anodin et il est le fil conducteur du concept de valorisation que nous souhaitons impulser. Un trait d'union de 450 mètres qui occupe un espace qui relie la gare du bas à la gare du haut. Cet espace est physiquement en grande partie dévolu au fonctionnement du Funiculaire. Notre réflexion comporte des propositions d'aménagements de cette zone que nous appellerons « Espace Funiculaire » ...

Néanmoins, pour construire un véritable projet de « valorisation » capable de pérenniser la restauration du Funiculaire et de tendre, sinon vers un autofinancement du fonctionnement, du moins vers un financement justifié, il est nécessaire d'élargir le périmètre de la zone d'influence du « phénomène funiculaire » pour y proposer des équipements périphériques.

8 Accès et liaison avec le site :

Le Funiculaire est, et demeure l'axe principal et c'est bien autour de sa fonction première de moyen de déplacement que sont articulées les idées émises. En effet, dans un schéma classique d'aménagement d'un espace où l'on doit rassembler des personnels, il peut sembler incontournable d'envisager leur venue sur le site avec un véhicule, on va donc objecter qu'il n'y a pas d'espace pour parquer des voitures.

C'est précisément la clé de voûte de notre proposition qui se présente en la matière, non pas « rétrograde » comme on aurait pu la qualifier hier encore, mais bien actuelle si on considère que **les schémas de déplacement urbain ne consistent plus à créer des places de parking dans la ville, mais plutôt d'y favoriser les modes de déplacement doux.**

Notre proposition tant à répondre en ce sens, grâce à l'utilisation du Funiculaire qui saura s'intégrer dans le futur plan de déplacements urbains.

9 La valorisation du Plateau Beauregard :

Le canevas de travail est donc établi sur la base de ces constats, et le guide de réflexions que nous nous sommes imposés tient compte de ce concept Belle Epoque et des priorités généralement constatées en matière d'orientation touristique et d'aménagements municipaux.

En préambule à la description de nos idées d'aménagements, il nous paraît bon de rappeler quelques « pré-requis » indispensables à la réflexion et donc à sa lecture.

D'autre part, nous nous sommes attachés à établir une synthèse des tendances en matière d'offres touristiques et culturelles, des priorités et obligations de la municipalité et des collectivités en matière d'équipement, et aussi des possibilités et contraintes de l'existant sur le site.

Aussi nos propositions sont encadrées par un certain nombre de paramètres :

- Proposer des activités gratuites ou subventionnées et des activités rémunératrices
- Cibler à la fois une fréquentation touristique et de proximité.
- Favoriser la mixité générationnelle et sociale.
- Respecter les normes et tendances environnementales et les normes de sécurité.
- Permettre une exploitation déléguée, indépendante des services de la collectivité.
- Proposer des aménagements où le Funiculaire soit un vecteur commun incontournable.
- Veiller à une logique d'adéquation entre proposition et contraintes de la disposition des lieux.
- Répondre aux choix d'orientations de la municipalité et collectivités en matière de développement touristique, politique culturelle, aménagement des espaces publics ...

10 La mise en valeur et l'affectation du fort Beauregard :

Notre idée sur l'affectation du Fort :

Après avoir longuement étudié cet édifice nous avons pu constater son intérêt en termes d'architecture et son bon état de conservation. Nous avons aussi constaté le quasi enfouissement pour réaliser cette esplanade paysagée sans grand intérêt. Nous avons apprécié sa forme spécifique et sa partie frontale qui surplombe la ville. Toutes ces observations ont alimenté une réflexion qui nous conduit à faire la proposition suivante.

Réalisation d'un théâtre de plein air ...

Dans sa partie centrale, après déblaiement des remblais et mise à jour de la totalité de la structure bâtie, réalisation d'une structure complémentaire pour construire un espace polyvalent de plein air. La forme de l'édifice se prête à la mise en place d'un lieu de spectacle du style Amphithéâtre antique. Hémicycle pouvant recevoir plus de 300 personnes pour des spectacles de genre Théâtre de piste, Théâtre de scène, concert intimiste, cinéma de plein-air.

De notre point de vue, le spectateur serait assis face à la ville, la scène et les coulisses sont disposées pour permettre un accès par la cour intérieure du fort dont la rampe d'accès est existante sur le côté de l'édifice et permettrait les fonctionnalités et aussi la sécurité indispensable.

Sans « empiéter » sur ce qui est du domaine et de la compétence des spécialistes , pour nous être quelques peu documentés sur ce que nous avons comme possibilité de rencontrer lors de la fouille, et bien que nous n'ayons trouvé en archive aucun document sur l'opération de remblai, nous savons que ce type d'architecture militaire (1860) présente un chemin de ronde en partie haute qu'il serait intéressant de maintenir pour desservir les gradins. On retrouve ce chemin en maçonnerie sur la partie non enfouie de l'édifice (côté fronton). Il pourrait aussi être envisagé de traiter les aménagements à développer dans un concept « béton brut et formes strictes » pour créer, non pas un conflit, mais une harmonie entre deux styles différents. En effet il sera indispensable d'édifier une partie en surélévation (genre muret ouvert façon créneaux) pour palier aux différences de niveau importantes (qui visiblement ne gênaient pas les architectes militaires de l'époque).

Pour ce qui est de l'utilisation de cet espace, conformément aux maîtres mots et fil conducteur de nos réflexions : polyvalence et mixité ... il serait destiné d'une part aux groupes en quête de lieu de réunion et de représentation tels que les écoles pour les fêtes annuelles, les associations pour des manifestations diverses. Les organisateurs de spectacles entrant dans une catégorie adéquate à ce lieu se verraient proposer l'espace à la location....
Non exhaustif.

Réalisation d'un belvédère en terrasse :

La partie frontale du fort qui surplombe la ville est aménagée en belvédère ; De cet endroit, le point de vue sur la ville est exceptionnel : avec le Funiculaire comme moyen d'accès, il

constituerait le seul point de vue panoramique sur la ville accessible à pied depuis le centre-ville et l'Office de Tourisme.

Le concept permettrait en effet, même à une personne à mobilité réduite, d'accéder sans la voiture et de profiter d'un point de vue exceptionnel sur la Boucle et l'ensemble du système de défense « Vauban ».

L'idée est d'aménager sur le toit de l'immeuble une terrasse sécurisée, abritée par des protections vitrées et équipée d'audio guide automatisé et d'information sur panoramique. L'accès devrait pouvoir être réalisé sans aucune marche par une passerelle sécurisée installée sur la muraille de l'édifice, ou par l'intérieur du fort.

Aménagement de l'intérieur du fort... (Partie frontale)

Fidèle à notre impératif de mixité, l'espace intérieur serait dévolu aux arts et à la culture. Par rapport à l'utilisation actuelle, le lieu, valorisé par l'environnement immédiat pertinent, devient prisé comme lieux d'exposition, d'information ou de réunion.

11 Les espaces d'animation du site :

Actuellement sur le site, les activités clairement définies sont limitées aux activités dans la petite salle occupée principalement par le club de danse des « Bousbots ». Notons la présence quotidienne des joueurs de pétanque (certainement à ménager) sur l'esplanade qui sert également de parking sauvage.

Sur la base des contraintes évoquées précédemment, nous proposons que l'aménagement de l'Espace Emile Picard soit dévolu d'une part à des services disponibles aux habitants et d'autre part à des aménagements touristiques et culturels :

Installation d'un espace polyvalent et structuré :

A destination des groupes, des familles, ou associations pour répondre à un besoin de lieu de convivialité, de mixité sociale et générationnelle.

La salle actuelle, si elle répond à la fonction demandée, ne convient pas pour une utilisation de plus grande envergure.

Notre idée serait de proposer un lieu spacieux et confortable, équipé de matériels répondant à l'utilisation que l'on souhaite polyvalente et de mixité sociale et générationnelle.

Recevoir les familles lors de regroupement important (mariage, cousinade, etc.)
Bals rétro, concert intimiste ... Guinguette d'été,
Exposition temporaire, conférence, réunion d'entreprise...

En ayant à l'esprit le caractère « Belle Epoque » qui doit caractériser l'ambiance générale, et pour imager notre propos, nous avons pensé proposer la construction de cet espace sur la

base du réemploi de la structure métallique du bâtiment d'inspiration « Baltard » récupéré de la démolition de l'ancien marché couvert de Besançon en 1998.

La surface ainsi disponible permettrait des aménagements complémentaires du genre : mise à disposition des utilisateurs, de solutions d'hébergements liées à l'utilisation des locaux dans l'esprit familial ou collectif.

La gestion d'un tel espace pourrait être confiée à une structure extérieure qui pourrait aussi émaner de l'association AFB.

Aménagement des espaces de plein air :

Dans le concept que nous préconisons, il convient de proposer des espaces pour des activités de plein air. Une esplanade avec un revêtement stabilisé tous temps permettra d'accueillir les joueurs de pétanque ou autre activité.

Le remblai qui enserre le fort coté funiculaire serait arasé pour donner « de l'air » à l'ensemble et libérer l'espace pour aménager la zone boisée qui jouxte la voie du Funiculaire. Un espace paysagé serait créé et aménagé en zone de pique-nique, mise à la disposition des touristes ou promeneur. Cet espace sous contrôle serait inclus dans l'espace clos de l'ensemble du site.

12 Divers :

L'AFB attire l'attention sur un point important concernant la liaison à pied entre le Funiculaire et l'espace Beauregard. En effet, toute pertinence de projet est compromise si nous ne parvenons pas à réaliser une jonction, au minimum par un sentier protégé, entre la sortie de la gare Haute et le plateau Beauregard. Actuellement, la seule possibilité réside dans l'utilisation du trottoir d'une largeur insuffisante et qui borde la route. Condition inacceptable tant en matière de sécurité que de fonctionnalité.

Nous proposons d'étudier la faisabilité d'un « droit de passage » par le chemin (semble-t-il privé) qui dessert les deux maisons sur la droite de la gare (en montant).

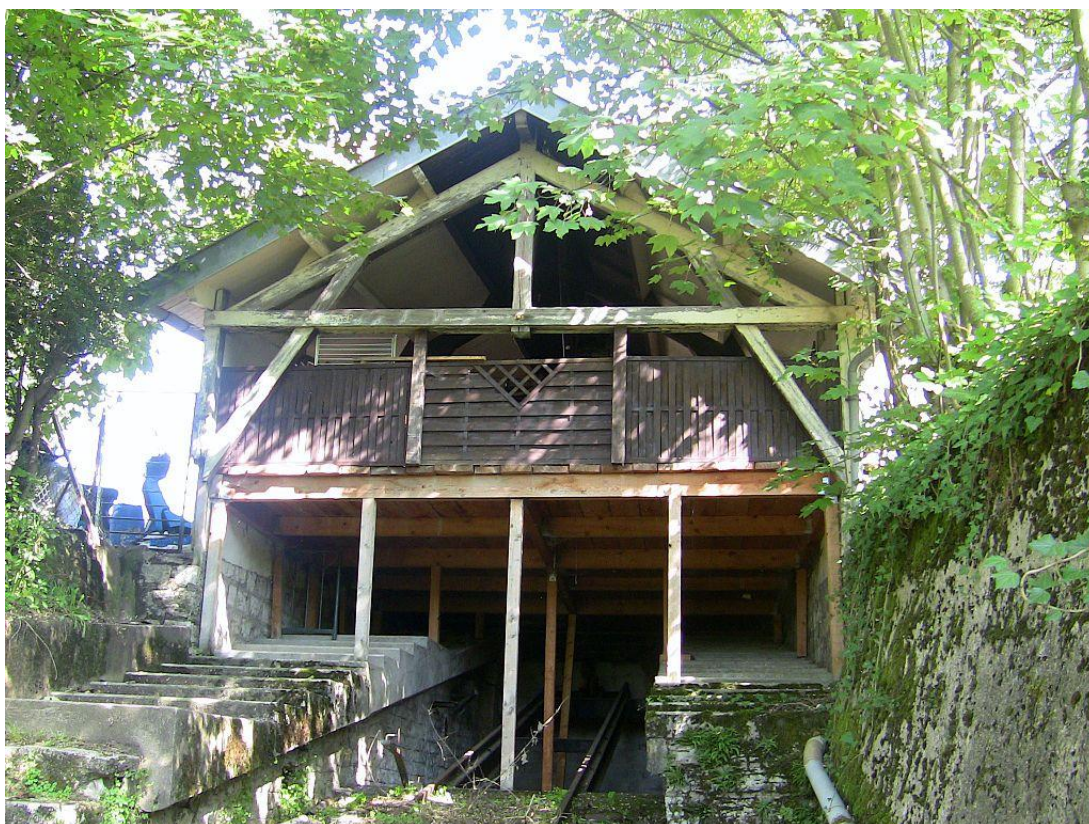
Dans l'hypothèse de l'installation de la salle polyvalente, il est évident que nous devons prévoir une zone de parcage de véhicules accrédités ou de service. Cet espace serait réalisé en partie arrière du bâtiment.

13 Quelques images de la gare haute :



BESANÇON PITTORESQUE. — Les Gares du Funiculaire.

La gare haute du Funiculaire, vers 1915, côté rue



La gare haute du Funiculaire, côté voie, en 2010



La gare haute du Funiculaire, côté rue, en 2016



La gare haute, côté voie, en 2016



Vue de l'intérieur de la gare, 2016



La machinerie du Funiculaire, sous-sol de la gare haute, en 2016